

DEPARTEMENT
DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Saint-Nazaire

Centre Communal d'Action
Sociale de
La Bernerie en Retz



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
DE LA COMMUNE DE LA BERNERIE-EN-RETZ – 44760

SEANCE PUBLIQUE DU 10 FEVRIER 2026

CONVOCATION DU 04 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de La Bernerie-en-Retz, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Président du CCAS.

Le CCAS met à disposition de la population des services gratuits visant à faciliter l'accès au numérique et à accompagner les démarches administratives. Grâce à l'engagement de bénévoles, des ateliers offrent un soutien personnalisé aux habitants rencontrant des difficultés avec l'informatique ou la rédaction de documents.

Le rapporteur a présenté le site internet dédié à ces services, outil indispensable au fonctionnement et à la promotion des ateliers.

Pour assurer l'hébergement et le nom de domaine de ce site, des frais ont été engagés. Dans ce cadre, l' élu supervisant l'accompagnement des usagers a avancé des frais d'un montant de 139,62 euros. Il est proposé au Conseil d'administration de procéder au remboursement de cette somme à l' élu concerné.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, par vote à main levée, à l'unanimité (10 voix pour)

- **AUTORISE** le remboursement de frais engagés par un élu pour le site du coup de main informatique d'un montant de 139,62 €.

Pour copie conforme, La Bernerie-en-Retz, le 19/02/2026

Le Président,
Jacques PRIEUR

pp. Vice présidente CCAS

Catherine LEROY



DCM

N°0126-435

OBJET :

REMBOURSEMENT DES FRAIS
ENGAGES PAR UN ELU POUR LE SITE
INTERNET DU CCAS

Membres en exercice : 13

Membres présents : 10

Membre représentée : 0

Membres absents : 3

Nombre de votants : 10

Étaient présents : Jacques PRIEUR,
Catherine LEROY, Dominique DUPAU,
Sylvie IMBERT, Roland BATAILLE, Jean-
Yves LAIGLE, Philippe MERLIER, Andréa
JACQUOT, Joël GIRARD, Astrid AGIUS

Était représenté :

Étaient absents : Alexandre LITAUD,
Catherine CHASTRES, Béatrice DE
BRIER

Secrétaire de séance (article L 2121-15
du CGC) : Philippe MERLIER est nommé
secrétaire.